République du Bénin

Cour constitutionnelle

GREFFE

N° 035 / CC/GEC

CHAMBRE DES AUDIENCES PLENIERES
RÔLE DE L'AUDIENCE DU JEUDI 04 AVRIL 2024

HEURE : 10 HEURES

LIEU : Salle des audiences publiques de la Cour constitutionnelle sise à Ganhi, avenue Gouverneur général PONTY à Cotonou

N°	N° DU RECOURS	REQUERANT	REQUIS	OBJET	OBSERVATIONS
1.	0831/140/REC-23 du 25/04/2023 ***(Continuation)***	Sonagnon Emile HOUNKPATIN	Commissaire en charge du Commissariat d'Akpro-Missérété	Recours pour violation des droits de l'Homme.	
2.	1213/191/REC-23 du 26/06/2023 ***(Continuation)***	Landry Angelo ADELAKOUN Romaric ZINSOU et consorts	Secrétaire général du Gouvernement	Recours pour inconstitutionnalité du non-respect par le Bénin, de l'Avis du Groupe de travail des Nations-Unies, sur les détentions arbitraires, relatif à la détention de madame Reckya MADOUGOU.	
3.	1858/274/REC-23 du 05/10/2023 ***(Continuation)***	Prosper BODJRENOU Kévin VIANOU	Président de l'Assemblée nationale	Recours pour violation des articles 35, 105 de la Constitution, 77 et 144 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale.	

REPUBLIQUE DU BENIN
LE GREFFIER EN CHEF
COUR CONSTITUTIONNELLE

4.	0624/117/REC-23 du 22/03/2023 ***(Continuation)***	Didier TCHOKAHOUN	Ministère des enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelle	Demande d'intervention de la Cour pour l'inscription sur le fichier national des Aspirants au métier des enseignants.	

Cotonou, le 2 8 MARS 2024

Le Greffier en chef,

Sylvestre FARRA